



Ferc-CGT • FSU • Sgen-CFDT
UNSA Éducation • FCPE • CE • Unef • Fidl • UNL

Service public d'Éducation menacé

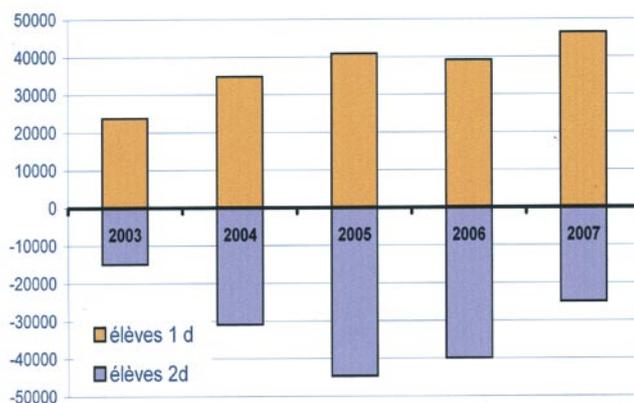
La réussite scolaire et universitaire pour tous les jeunes s'éloigne

Quand les chiffres parlent, élèves, étudiants, parents et personnels s'interrogent...

Dans le premier degré

en 2003	+ 23 800 élèves	→ + 863 emplois
en 2004	+ 34 801 élèves	→ + 1 131 emplois
en 2005	+ 40 800 élèves	→ + 757 emplois
rentrée 2006	+ 39 100 élèves	→ + 750 emplois
rentrée 2007	+ 46 400 élèves	→ + 600 emplois

De 2003 à 2007, 4 101 enseignants de plus pour 184 901 élèves de plus, **soit en moyenne 1 création pour 45 élèves supplémentaires !**

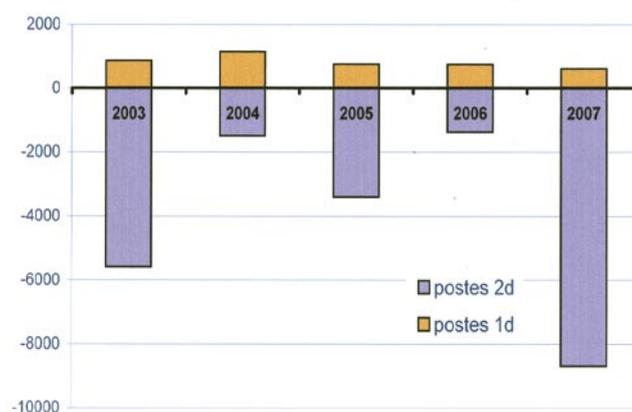


Variation effectifs élèves

Dans le second degré

en 2003	- 15 000 élèves	→ - 5 600 emplois
en 2004	- 31 000 élèves	→ - 1 500 emplois
en 2005	- 44 700 élèves	→ - 3 410 emplois
rentrée 2006	- 40 000 élèves	→ - 1 383 emplois
rentrée 2007	env - 25 000 élèves	→ - 8 700 emplois

De 2003 à 2007, 20 593 enseignants de moins pour 155 700 de moins, **soit en moyenne 1 suppression pour 8 élèves !**



Variation effectifs enseignants

Les personnels administratifs

Près de 2 000 postes administratifs ont été supprimés depuis 2004.

Dans l'enseignement agricole public

en 2003	- 900 élèves	→ - 48 emplois
en 2004	- 400 élèves	→ - 43 emplois
en 2005	+ 150 élèves	→ - 25 emplois
Rentrée 2006		→ - 165 emplois

De 2003 à 2006, perte de 503 emplois (en prenant en compte les personnels Atoss et du Supérieur).

Les postes aux concours

En 2006, tous corps confondus, c'est une baisse de 33 % des recrutements du second degré, soit 12 000 postes pour 18 000 départs en retraite !

Avec 50 % de postes en moins aux concours, les conseillers principaux d'éducation, les conseillers d'orientation-psychologues et les enseignants d'éducation physique et sportive sont les plus touchés.

Des conséquences parmi d'autres

Conséquences multiples de ces choix budgétaires

- Importante baisse de la scolarisation des 2/3 ans (37 % à 25 % depuis 2003).
- De moins en moins de remplacements dans le premier et le second degré.
- Réduction des options dans les collèges et lycées.
- Réduction des filières dans la voie professionnelle.
- Classes de plus en plus chargées, suppressions de dédoublements...
- Renoncement à faire réussir tous les élèves avec le retour de l'apprentissage à 14 ans. Et les élèves ? et leur intérêt ?

Redéploiement... tiroirs vides...

- Les 1 000 postes attribués aux 250 collèges « *ambition réussite* » ont été dégagés par la suppression d'une demi-heure d'enseignement à tous les élèves de 5^e et 4^e.
- Les fameux PPRE (programmes personnalisés réussite éducative), mesure phare de Fillon, destinés aux élèves en difficultés, ne pourront pas être généralisés d'après le ministère. C'est bien la preuve que les moyens constants ont leurs limites !
- La suppression des TPE en terminale devait permettre le dédoublement des classes de langues vivantes. Où sont les dédoublements ? Que sont devenus les moyens dégagés ?

Sup / Recherche : l'engagement non tenu

« *Pas de réforme à moyens et idées constants : chacun est bien conscient que dans la société, il faudra investir dans l'enseignement supérieur* » (bilan d'étape de la commission Université-Emploi, juin 2006).

Premières décisions : 1 500 emplois dans les universités et la recherche en 2007 au lieu des 3 000 promis. C'est ainsi qu'on investit ! La France dépense moins par étudiant que la moyenne des pays de l'OCDE.

On récupère... on supprime...

- Sans le moindre débat, on remet en cause dans le second degré les « *décharges de service* », c'est-à-dire des compensations horaires pour des tâches supplémentaires ou spécifiques réalisées par des enseignants. En quoi ce surcroît de travail pour les enseignants profitera-t-il aux élèves ?

on fait payer

Faute de moyens indispensables, ce sont les familles et les jeunes que l'on sollicite : l'État se défausse d'une partie de plus en plus grande de ses responsabilités en matière de financement, en augmentant par exemple chaque année les frais d'inscription en université.

Chômage... précarité

Des emplois supprimés, cela signifie des milliers de personnels non titulaires au chômage.

Moins de postes aux concours de recrutement, cela contribue à assombrir l'avenir de nombreux étudiants qui se préparent aux concours de l'enseignement.

Toujours plus de précarité avec des recrutements de vacataires, de contractuels ou d'emplois « *aidés* » (EVS) à durée de plus en plus courte.

**Élèves, étudiants, parents et personnels,
nous sommes tous concernés.
Ne laissons pas se dégrader
le service public d'éducation !
Mobilisons-nous !**

